



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	5 septembre 2024, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 14 sections avec 22 délégués Absentes : 4 (Dompierre, Lully, Tafers, Vuadens)
Comité	Présents : 4 = Daniel Roubaty (Président), Hermann Buntchu, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (PV) Excusé : Stéphane Broillet, François Passaplan
Invités	Pascal Tinguely (Excusé) et Marcel Zürcher (Entraîneurs)

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués.• Avec 26 votants, la majorité est fixée à 14. Aucun scrutateur n'est nommé.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.	
<u>2. Procès-verbal du 07.09.2024</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Maîtrises et programme cantonal et adaptation règlement maîtrise sur appui</u> <ul style="list-style-type: none">• Cette année, nous proposons d'adapter le programme de la maîtrise sur appui. On reprend les mêmes règles que la maîtrise au niveau fédéral. L'assemblée accepte unanimement.• Le délai de retour au 10 janvier 2025 pour les maîtrises est à respecter absolument, sinon il ne sera pas possible de convoquer correctement les qualifiés. Les sociétés doivent utiliser le formulaire de décompte officiel (sera disponible sur internet).• Le programme cantonal devrait être tiré par toutes les sociétés. Merci de faire de la publicité. Le travail administratif n'est pas énorme pour les responsables !	
<u>4. Championnat de groupes et adaptation du règlement</u> <ul style="list-style-type: none">• L'année dernière la discipline n'a pas été exemplaire. Certaines sociétés n'ont pas respecté les délais ou été négligentes avec les feuilles de stand et les annonces. Il faut que cela change ! Si les délais ne sont pas respectés, la FST recevra les résultats en retard.• Les inscriptions doivent être faites jusqu'au 9 octobre 2024.• Les sociétés reçoivent une fiche expliquant comment remplir la feuille de stand FST.	
<u>5. Match et Relève (Entraînement, sélection)</u> <ul style="list-style-type: none">• M. Zürcher donne les explications tant pour la relève que pour l'élite.• Les entraînements de l'élite auront lieu à Farvagny, sur inscriptions. Le calendrier n'est pas encore fixé.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• La SFTS finance toujours la participation aux Shooting Masters.• Les inscriptions pour le cours de base sont encore ouvertes.• Pour la relève, on tirera à Avry-sur-Matran. Les 10 entraînements de l'année dernière ont été visités de manière assez diverses. Des annonces préalables seront demandées aux participants pour avoir des groupes homogènes. Merci d'annoncer les noms des responsables de formation des sociétés.• Le 19 octobre 2024, les jeunes pourront participer à un Shooting Master Light qui sera organisé dans les centres de performances. Les informations suivront dès que disponibles.	
<p><u>6. Concours féd. Sociétés: dates 2024/lieu 2025</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cette année, le concours aura lieu à Cottens, les 8, 22, 23 et 24 novembre. La société se réjouit de recevoir les tireurs du canton.• Nous cherchons un organisateur pour 2025. Deux petites sociétés peuvent aussi s'unir pour l'organiser. Les intéressés peuvent s'adresser au comité.	
<p><u>7. Finales cantonales : lieu+dates 2025/lieu 2026</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La finale 2025 sera organisée par les pistoliers de Villeneuve, du 31 janvier au 2 février.• La société de Pont-la-Ville souligne l'excellente collaboration avec la société SIUS qui met les cibles et l'informatique de classement à disposition.• Nous cherchons un organisateur pour 2026. Il n'y a plus de tournus fixe car il y avait trop de désistements.• Pour ces finales, il n'y a pas de catégorie M15 appuyé. Le règlement ne prévoit pas cette catégorie.	
<p><u>8. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le projet de calendrier est passé en revue et les dernières dates connues sont intégrées.• Le Championnat suisse universitaire a à nouveau lieu à Fribourg. Une belle participation des étudiants fribourgeois serait bienvenue. La SFTS annoncera ce concours sur son site.	
<p><u>9. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le Comité n'a pas reçu de propositions à traiter ce soir. Il n'en a pas non plus à soumettre à l'assemblée.• Les sociétés reçoivent ce soir le matériel nécessaire pour la saison, ainsi que les cartes-couronne gagnées la saison passée. Des commandes complémentaires sont bien sûr possibles.• En réponse à une proposition émanant d'Avry-sur-Matran, la FST nous a indiqué qu'il n'était pas encore le moment d'organiser un concours d'équipes sur appui. Le potentiel n'est pas suffisant : trop peu de tireurs sur appui sont engagés dans le concours d'équipes.	

La séance est clôturée à 20 heures 50

Jacques Moullet, Secrétaire